

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de réception de l'AR: 03/04/2025

065-216500025-DE_008_2025-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 02 avril 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 27/03/2025

Le deux avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Représentés : .

Excusés : .

Abstentions : 0

Absents : .

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : ONF : Programme d'actions 2025 Forêt communale d'Adé - DE_008_2025

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, informe l'Office National des Forêts que, au vu du programme d'actions remis pour l'année 2025, une partie des travaux présentés a été retenue soit :

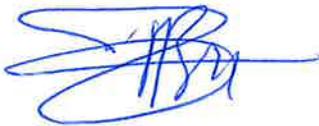
Maintenance des cloisonnements sylvicole et dégagement manuel des régénérations naturelles :

- Parcelle 9 B pour 5 640,00€ HT,
- Parcelle 15 B pour 3 320,00€ HT.

Montant total des travaux retenus : 8 960,00€ HT (soit 10 752,00€ TTC) sur les 15 360,00€ HT présentés.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

